

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Enseignement et formation

Le nouveau bâtiment Campus Arc I 1 pour renforcer le Pôle de développement stratégique du plateau de la gare

La chancellerie d'Etat communique:

Après quatre ans de travaux, le nouveau bâtiment Campus Arc I 1, sis sur le plateau de la gare de Neuchâtel, sera inauguré officiellement le 15 mai 2009 par le Conseil d'Etat. Regroupant la Haute Ecole de gestion ARC (HEG Arc), le Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) et le site neuchâtelois de la Haute Ecole de musique de Genève (HEM), il a ouvert ses portes lundi 20 avril 2009, rassemblant plus de 1.700 étudiants. A l'occasion de son inauguration officielle sera dévoilée en avant-première l'œuvre d'art du plasticien Frédéric Fischer, qui ornera le bâtiment. Le lendemain, le public pourra découvrir les lieux lors d'une Journée portes ouvertes. Coût des travaux : 46,9 millions de francs, dont 38,4 millions à charge du Canton de Neuchâtel, le solde émanant d'un financement fédéral et du soutien de l'Association des amis du Conservatoire de Neuchâtel.

Rappel historique et politique

En 2000 déjà, le Conseil d'Etat a mandaté le bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA, à Neuchâtel, pour développer le projet d'implantation du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMN) - dont les activités se répartissaient sur cinq sites à Neuchâtel et Peseux - et de la Haute Ecole de gestion Arc (HEG Arc) - dont les effectifs ne cessaient de croître - au sein du quartier "Crêt-Taconnet Est", sur le plateau de la gare.

Après une importante phase de planification, c'est en août 2004 que le Grand Conseil a accepté le crédit de construction pour ce nouveau complexe. Le premier coup de pioche a été donné le 18 mai 2005 et, près de quatre ans plus tard, le 18 avril 2009, sonnait la fin des travaux.

Le bâtiment, chiffres et données clés

Le nouveau bâtiment Campus Arc I 1 est composé de trois types d'espaces, soit une épine dorsale de quatre niveaux, séquencée par de grandes ouvertures transparentes et par des corps transversaux en lévitation.



Front bâti marquant la limite du domaine ferroviaire, l'édifice structure le site par sa présence et protège la place au cœur du quartier.

D'une longueur de 167 mètres, large de 14 mètres et haut de 13 mètres, le nouveau bâtiment présente une surface utile de près de 7.000 m² pour 82 salles d'enseignement, des bureaux, une bibliothèque, une cafétéria, un parking souterrain de 192 places (dont 70 disponibles pour le CMN, la HEM et la HEG), ainsi que de nombreux espaces d'étude et de détente.

Quant à l'Auditorium, le plus grand corps en lévitation, surplombant l'entrée du bâtiment, il comprend 200 places dont 50 en galerie et est équipé d'une scène et de gradins mobiles.

Depuis son ouverture, le 20 avril 2009, Campus Arc I 1 accueille plus de 1.700 étudiants, soit 900 élèves du CMN, 100 élèves de la HEM et 730 élèves de la HEG Arc.

Des choix énergétiques en faveur du développement durable

Le nouveau bâtiment fait partie intégrante du périmètre du projet Ecoparc, qui vise à l'intégration optimale des critères du développement durable dans la réalisation d'un nouveau quartier urbain. L'ensemble des mesures prises en compte dans le choix du site (mobilité par transports publics), dans l'optimisation des locaux, notamment la forte réduction du nombre de places de stationnement, et dans la construction du complexe, s'inscrit ainsi dans une optique de durabilité, comprise au sens large, soit une démarche d'optimisation entre les dimensions d'ordre environnemental, socio-culturel et économique.

Par son concept énergétique global, qui inclut notamment une limitation des besoins de chaleur et de froid, un chauffage à bois, avec le gaz naturel comme appoint, et un rafraîchissement nocturne, le bâtiment recourt à une très faible consommation d'énergie thermique et électrique. A relever qu'il s'est vu attribuer le label MINERGIE.

Une évolution cohérente et dynamique vers le futur

Le Conseil d'Etat relève que Campus Arc I 1 met à disposition du CMN, de la HEM et de la HEG Arc des équipements répondant à des besoins reconnus et offre les conditions indispensables à l'activité et au développement de ces trois institutions, en leur permettant de faire face à la concurrence intercantonale et nationale dans laquelle elles se situent.

Il répond aussi à la volonté de mise en synergie des trois institutions et permet ainsi une fonctionnalité accrue pour une surface inférieure à celle qu'aurait représenté une implantation sur deux sites.

Le Conseil d'Etat tient à souligner qu'il s'agit d'une réalisation phare qui entre pleinement dans le concept du Réseau urbain neuchâtelois (RUN).

Dès 2011, Campus Arc I 1 aura un voisin supplémentaire en plus de l'Office fédéral de la statistique : le bâtiment TransEurope, qui abritera d'autres activités de la HE-Arc, à savoir le domaine ingénierie et le domaine santé. Signe d'une évolution cohérente et dynamique vers le futur.

Neuchâtel, le 8 mai 2009